

LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH FACE AUX DISCRIMINATIONS



Le combat contre les discriminations est au cœur des politiques publiques de lutte contre le VIH/sida depuis les premières années de l'épidémie. Si la diffusion de traitements efficaces a transformé l'infection à VIH en pathologie chronique, les représentations stigmatisantes envers les personnes séropositives n'ont pas disparu et continuent aujourd'hui de faire obstacle à la prévention, au dépistage et à l'insertion sociale des personnes vivant avec le VIH.

Le VIH/sida est susceptible de toucher tout un chacun. Pourtant l'épidémie est bien concentrée dans certains groupes de la population : homosexuels masculins, usagers de drogue, personnes originaires d'Afrique subsaharienne, détenus. Les personnes vivant avec le VIH sont donc exposées, non seulement aux discriminations liées à leur séropositivité, mais également à d'autres discriminations, notamment au racisme, au sexisme et à l'homophobie.

Carrières interdites : des écoles et des professions refusées aux personnes séropositives

Sur la base de textes réglementaires anachroniques, certaines écoles et professions ferment encore leurs portes, en 2016, aux personnes séropositives. Ces restrictions sont d'autant plus choquantes qu'elles concernent essentiellement des fonctions régaliennes de l'État, notamment la justice, la police et l'armée. Elles sont contraires à la Constitution de 1946, au droit français et international.

Les raisons invoquées témoignent toujours de représentations fausses ou dépassées de la séropositivité. La personne séropositive y est systématiquement assimilée à une personne inapte au terrain et potentiellement dangereuse pour les autres.

Refus de soin

Une démarche qui semble anodine peut vite devenir une épreuve quand on est séropositif. C'est le cas par exemple d'une simple prise de rendez-vous pour un soin. Si l'ensemble du milieu médical et paramédical peut être concerné, les dentistes demeurent les professionnels de la santé qui refusent le plus souvent de faire les soins nécessaires. « *Il vaudrait mieux que vous alliez à l'hôpital, moi je n'ai pas l'habitude de soigner ce genre de patients* » ; « *Les personnes comme vous, on préfère les mettre en fin de matinée, ça permet de bien nettoyer le cabinet* » : voilà un aperçu de ce que peut entendre, encore aujourd'hui, une personne séropositive qui tente de prendre un rendez-vous dans un cabinet dentaire. Ces exemples sont issus d'une opération de testing réalisée par l'association AIDES en avril 2015 auprès de 440 cabinets dentaires répartis sur tout le territoire français. L'enquête a ainsi révélé qu'un cabinet sur trois avait des pratiques discriminatoires vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH : refus de RDV, traitement différencié, réorientation vers les urgences hospitalières, etc. Ces mauvaises pratiques nuisent à l'état de santé de personnes déjà fragilisées et génèrent renoncements aux soins et mauvaise estime de soi.

Accès à l'emprunt : le parcours du combattant

Alors que les progrès thérapeutiques permettent aujourd'hui de vivre longtemps en bonne santé avec le VIH, de nombreuses personnes séropositives voient leur droit d'accès à la propriété remis en cause car elles restent confrontées à des dispositifs d'accès à l'emprunt spécifiques, complexes, ainsi qu'à des surprimes exorbitantes et totalement injustifiées.

Une sphère familiale pas toujours protectrice

Une personne séropositive sur dix déclare des discriminations dans sa famille. Particulièrement discriminatoire pour les femmes séropositives, la famille l'est aussi pour les minorités masculines séropositives que sont les homosexuels masculins et les usagers de drogue.

Par ailleurs, les personnes séropositives sans emploi rapportent plus fréquemment des discriminations dans leur famille que celles en emploi.

Milieu professionnel : un léger mieux

Dans le milieu professionnel, les derniers baromètres des discriminations au travail, publiés par l'Organisation Internationale du Travail en 2009, 2010 et 2011, ainsi que la 5^{ème} enquête de Sida Info Service datée de 2012,

semblent indiquer une baisse des attitudes discriminantes envers les personnes séropositives en milieu professionnel. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées : l'invisibilité croissante du VIH au niveau physique mais aussi des traitements plus faciles à cacher et qui dévoilent moins le statut sérologique ; un poids moins important de la maladie sur la « productivité », avec une chronicité qui pose moins de problèmes médicaux ; une meilleure considération des personnes malades d'une manière générale dans le milieu du travail.

Cependant, les témoignages de salarié-e-s vivant avec le VIH viennent nuancer ce tableau. Ils évoquent un isolement provoqué par l'annonce personnelle de leur séropositivité (pression exercée, stigmatisation, mise au placard). Et dans 1 cas sur 5, les personnes séropositives victimes de discriminations le sont encore dans le cadre professionnel.

Témoignage d'un acteur de la lutte contre le sida

« Très bonne nouvelle mardi, j'ai reçu le coup de fil d'un monsieur qui a eu une greffe de foie.

En effet, porteur du VIH depuis 20 ans, après plusieurs tumeurs au foie, la décision est prise par les médecins de réaliser une greffe. Sur liste d'attente, il attend 9 mois, puis une nuit le beeper sonne... en route pour l'opération. Tout se passe très bien et aujourd'hui il est rétabli et en bonne forme avec une charge virale indétectable.

Et bien pendant ces 9 mois d'attente, ce monsieur a toujours cru qu'il n'aurait jamais de greffe... Le poids de 20 ans de discriminations a continué de peser sur ses épaules... C'est ce poids qu'il est urgent d'alléger aujourd'hui... ».

POUR EN SAVOIR PLUS

VIH/Hépatites, la face cachée des discriminations, AIDES 2015.

5^{ème} enquête sur les discriminations à l'encontre des personnes séropositives, SIS Association 2012.

Les personnes vivant avec le VIH face aux discriminations en France métropolitaine, INED 2014.